

DEPARTEMENT DU GERS  
ARRONDISSEMENT D'AUCH  
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2025/06

**COMMUNE DE VIC-FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 16 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 9 janvier 2025.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 19 ; Nombre de votants : 21

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE – Mme CUEILLEN - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE – Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT – Mme BRAZZALOTTTO - Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. OSPITAL - Mme NARRAN – Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - M. ANTONELLO - Mme MASSAROTTO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme KLUCZYNSKI à Mme BRANA - M. CAUQUIL à M. CAVALIERE.

Absents excusés : Mme COUDERC - M. CHAULET.

**Objet : Opération de rénovation des arènes Joseph Fourniol – actualisation des chiffrages.**

Les arènes Joseph Fourniol sont situées au cœur du centre bourg de la commune de Vic-Fezensac.

Face à la nécessité d'un vaste plan de rénovation de l'ouvrage (le béton de la structure des gradins étant en péril), la commune a mené une étude de faisabilité en 2019. Cette étude a révélé des scénarios et des chiffrages pour sa réhabilitation.

En complément, la commune a lancé en 2024 une étude de marché et de structure de gouvernance réalisée par le bureau d'étude PV2D. Avant de passer à l'étape suivante de montage d'un syndicat mixte et de recherche d'un AMO pour lancer les travaux, il apparaît utile de mettre à jour et affiner les chiffrages de 2019 afin d'avoir une idée précise du coût que représenterait aujourd'hui le chantier rénovation de l'ouvrage.

Ce projet répond à notre programme d'actions « Petites villes de demain » pour l'amélioration du cadre de vie et la revitalisation du centre ville.

Le budget prévisionnel de l'étude sur lequel porte la demande d'aide est de 29 637,50 € H.T. soit 35 565,00 € T.T.C.

Montants en euros hors taxes.

DÉPENSES		RECETTES	
Études	29 637,50 €	DETR (50 %)	14 818,75 €
		Autofinancement (50 %)	14 818,75 €
TOTAL	29 637,50 €	TOTAL	29 637,50 €

Le coût global de l'opération à financer est chiffré à 29 637,50 € H.T.

Elle serait autofinancée à hauteur de 14 818,75 € H.T. (50 %). La commune sollicite une aide DETR à hauteur de 14 818,75 € (50%).

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal autorise Mme le Maire :**

- à solliciter la Préfecture pour l'obtention d'une subvention au titre de la DETR,
- à signer tout document utile à la demande de subvention,
- à engager cette étude après notification des subventions attribuées.

Publié le

En Préfecture le

Pour extrait certifié conforme,

Le 27 janvier 2025

Madame le Maire,  
Barbara NETO

